

**DIRECTION  
DES  
TRANSPORTS TERRESTRES**

Piha toro'a Utara'a na te Fenua  
-----  
N° TAHITI 002493  
93 Avenue Pomare V - FARIIPITI  
BP. 4586 - 98713 PAPEETE  
Tél. 40 54 96 54 - Fax. 40 54 96 52  
Email : [dti@transport.gov.pf](mailto:dti@transport.gov.pf)  
Site : [www.transports-terrestres.pf](http://www.transports-terrestres.pf)

**FORMULAIRE**  
relatif à l'activité d'entrepreneur de  
**VEHICULE DE REMISE**



sur l'île de : .....

*(Délibération n° 2008-4 APF du 10 avril 2008  
portant réglementation de l'activité d'entrepreneur  
de véhicule de remise)*

**TYPE DE DEMANDE**

*(cocher la case correspondante)*

*(Voir la liste des pièces à fournir en page 5)*

- Demande d'autorisation d'exercer la profession d'entrepreneur de véhicule de remise (pièces à fournir : Liste 1)
- Demande de transfert de l'autorisation d'exercer la profession d'entrepreneur de véhicule de remise (pièces à fournir : Liste 1)
- Demande de transfert (**après décès du titulaire**) de l'autorisation d'exercer la profession d'entrepreneur de véhicule de remise (pièces à fournir : Listes 1 et 2)
- Demande de licence(s) supplémentaire(s) de véhicule de remise (pièces à fournir : Listes 1 et 3)

**1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR**

*(cocher la case correspondante)*

**PERSONNE PHYSIQUE**

ou

**PERSONNE MORALE**

↓	↓
Nom de naissance : .....	DENOMINATION ou RAISON SOCIALE : .....
Nom d'usage : .....	.....
Prénom(s) : .....	Siège social : .....
	<b><u>Responsable de la société :</u></b>
Date et lieu de naissance : .....	Nom de naissance : .....
.....	Nom d'usage : .....
Profession actuelle : .....	Prénom(s) : .....
Nom de l'employeur : .....	Date et lieu de naissance : .....

**COORDONNEES POSTALES ET TELEPHONIQUES**

du bénéficiaire de la présente demande d'autorisation

Adresse géographique : .....

Adresse électronique : ..... @ .....

Adresse courrier : B.P..... Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : (dom)..... (bur.)..... (Mobile ) .....

*N.B. : Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion des pièces administratives relatives aux activités de transport, par la Polynésie française. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès et rectification aux données vous concernant en vous adressant à la Direction des transports terrestres ([dti@transport.gov.pf](mailto:dti@transport.gov.pf)).*

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

*(ne rien inscrire)*

Dossier reçu le : ...../...../...../ par (nom de l'agent) : ..... Complet  Incomplet

Pièces manquantes : .....

.....

## 2 - DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE

Nombre de licences demandées : .....

Objet du projet (présenter sur papier libre si besoin est) : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## 3 - RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) CHAUFFEUR(S)

Le titulaire de l'autorisation aura l'obligation de fournir :

- un document délivré par la C.P.S attestant de sa qualité d'employeur ;
- une copie de la déclaration préalable à l'embauche (DPAE) réceptionnée par la CPS de chaque chauffeur.

**Tout chauffeur de véhicule de remise doit être titulaire du certificat de capacité à la conduite d'un véhicule de remise.**

Nom	Prénom	Titulaire du certificat de capacité		Référence du certificat de capacité	
		Oui	Non	Date d'obtention	N° carte

Les entrepreneurs employant des chauffeurs de véhicule de remise devront fournir, avant le 31 janvier de l'année n+1, une attestation de déclaration de salaire et de main d'œuvre délivrée par la caisse de prévoyance sociale à la direction des transports terrestres pour chacun de leurs salariés, sur la période de l'année n.

## 4 - RENSEIGNEMENTS SUR LE(S) VEHICULE(S)

Délibération n° 2008-4 APF du 10 avril 2008 (art. 3) : *Les véhicules de remise sont des véhicules automobiles de louage de grand luxe avec chauffeur qui :*

- doivent être âgés de moins d'1 an à compter de leur date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation ;
- doivent être d'une puissance fiscale minimum de 9 chevaux fiscaux ;
- comportent 9 places assises au maximum, chauffeur compris.

Qté	Marque <i>(Exemple : BMW)</i>	Type commercial <i>(Exemple : X5)</i>	Genre <i>(Exemple : VP)</i>	Nbre de places	Puissance fiscale	Date prévue de mise en service du véhicule	Age	Observations*

\* modifications apportées au véhicule de base fourni par le constructeur

## 5 - PRISE EN CHARGE DE LA CLIENTELE

### Zones de prise en charge habituelle de la clientèle

(exemples : aéroport, hôtels, pensions de famille, etc...)


## 6 - RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE D'UNE AUTORISATION

(à compléter s'il s'agit d'une demande de transfert ou de licence supplémentaire de véhicule de remise)

Le transfert d'une autorisation et de la ou des licence(s) de véhicule de remise qui y sont rattachées, n'est possible qu'après une période de 5 ans d'exploitation continue et effective de cette ou ces licence(s). Exception faite pour une personne morale régulièrement constituée, et en cas de fusion, scission, redressement ou liquidation judiciaire, elle peut solliciter l'autorisation du Président de la Polynésie française pour transférer l'autorisation et la ou les licences qui y sont rattachées.

Nom de naissance : ..... Nom d'usage .....

Prénom(s) : .....

Titulaire de l'autorisation n° ..... délivrée le .....

Par arrêté n° ..... sur l'île de .....

Et de la ou des licence(s) qui y sont rattachées n° .....

*En cas de transfert*, je soussigné(e), ....., m'engage à ne plus exercer l'activité d'entrepreneur de véhicule de remise au moyen de l'autorisation et de la ou des licence(s) qui y sont rattachée(s), mentionnées ci-dessus.

Fait à ..... le .....

Signature .....

## 7 - RENSEIGNEMENTS SUR LES AYANT-DROITS

(à compléter s'il s'agit d'une demande de transfert APRES DECES du titulaire)

### AYANT-DROITS DE :

Identité du titulaire.....

Né(e) le ..... à .....

DECEDE(E) LE ..... à .....

NOM	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	LIEN DE PARENTE
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

## 8a - DECLARATION SUR L'HONNEUR

(à remplir dans le cas d'une personne physique)

Je soussigné(e), M, Mme, Mlle, .....

né(e) le ..... à .....

déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et m'engage à :

- régulariser ma situation vis-à-vis du service des contributions et du registre du commerce ;
- fournir à la direction des transports terrestres le numéro d'identification T.A.H.I.T.I. ;
- me présenter aux épreuves de l'examen du certificat de capacité pour la conduite des véhicules affectés à l'activité d'entrepreneur de véhicule de remise, si je ne suis pas titulaire de ce certificat ;

dès que ma demande d'exercer l'activité d'entrepreneur de **VÉHICULE DE REMISE** recevra l'approbation des instances administratives.

Fait à ..... le .....

*Signature* .....

## 8b - DECLARATION SUR L'HONNEUR

(à remplir dans le cas d'une société en cours de constitution)

Je soussigné(e), M, Mme, Mlle, .....

né(e) le ..... à .....

agissant en qualité de .....

de la société .....

déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et m'engage :

- à fournir à la direction des transports terrestres un exemplaire des statuts et un extrait de l'immatriculation de l'entreprise au registre du commerce et le numéro d'identification T.A.H.I.T.I. ;

dès que ma demande d'exercer l'activité d'entrepreneur de **VÉHICULE DE REMISE** recevra l'approbation des instances administratives.

Fait à ..... le .....

*Signature* .....

### **ATTENTION :**

Toute fausse déclaration est passible d'une amende de 1 800 000 F CFP ou de 1 an d'emprisonnement (articles 441-2, 441-6, 441-7 du code pénal).

## PIECES A FOURNIR

### LISTE 1

#### Personne physique

- 1 copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- 1 copie du permis de conduire
- 1 bulletin n° 3 du casier judiciaire délivré depuis moins de 3 mois à compter de la date de dépôt du dossier
- 4 photos d'identité récentes (format 45 mm x 35 mm)
- 1 copie de la carte grise ou 1 facture pro-forma du véhicule que vous envisagez d'exploiter
- 1 fiche du centre de formalités des entreprises (patente) ou l'engagement de le fournir à la direction des transports terrestres après délivrance de l'autorisation d'exercer
- Copie du certificat de capacité
- 1 garantie bancaire ou tout autre moyen de garantie à hauteur de 500 000 F CFP/véhicule
- 3 enveloppes timbrées au tarif en vigueur libellées aux nom et adresse du demandeur

#### Personne morale

- 1 copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité du représentant légal
- 1 bulletin n° 3 du casier judiciaire du représentant légal délivré depuis moins de 3 mois à compter de la date de dépôt du dossier
- 1 copie de la carte grise ou 1 facture pro-forma du véhicule que vous envisagez d'exploiter
- 1 fiche du centre de formalités des entreprises (patente) ou l'engagement de le fournir à la direction des transports terrestres après délivrance de l'autorisation d'exercer
- 1 exemplaire des statuts ou l'engagement de le fournir à la direction des transports terrestres après délivrance de l'autorisation d'exercer
- 1 copie du certificat de capacité des chauffeurs
- 1 copie des permis de conduire des chauffeurs
- 1 garantie bancaire ou tout autre moyen de garantie à hauteur de 500 000 F CFP/véhicule
- 3 enveloppes timbrées au tarif en vigueur libellées aux nom et adresse du demandeur

### LISTE 2

#### **S'il s'agit d'une demande de transfert APRES DECES du titulaire, en plus des pièces de la liste 1, veuillez joindre :**

- Acte de décès du titulaire de l'autorisation
- Actes de naissance des ayant-droits et acte de mariage du titulaire décédé
- Certificat d'hérédité ou copie de la notoriété (ou attestation de la notoriété en cours d'établissement)
- Attestation co-signée de tous les ayant-droits désignant le bénéficiaire de l'autorisation
- Licence(s) cartonnée(s) du titulaire de l'autorisation
- Carte(s) violette(s) du ou des véhicule(s) exploité(s)

**Rappel :** En cas de décès du titulaire de l'autorisation, ses ayant-droits (conjoint et enfants) bénéficient de la faculté de présentation d'un successeur de leur choix pendant un délai de un an à compter de la date du décès du titulaire.

### LISTE 3

#### **S'il s'agit d'une demande de licence(s) supplémentaire(s), en plus des pièces de la liste 1, veuillez joindre:**

- 1 lettre motivant la demande